France: le CNOP s'oppose à la vente des médicaments sur Internet

Compte Test - 2010-05-27 18:31:00 - Vu sur pharmacie.ma

Deux semaines avant une nouvelle réunion au ministère de la Santé au sujet du projet de la légalisation de la vente de médicaments via Internet, l'Ordre a exprimé hier un refus catégorique.

« Nous ne sommes pas contre Internet, mais nous demandons une réglementation claire. Les sites Web doivent pouvoir être authentifiés et nous demandons qu'ils fassent l'objet d'une déclaration obligatoire auprès de l'Ordre » a expliqué Mme Isabelle Adenot, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens français. Pour Mme Adenot la livraison des médicaments devrait être effectuée par le pharmacien, même si la commande est passée sur Internet. D'autres points sont également à clarifier notamment celle des retours de produits. Elle préconise égalementl'interdiction des référencements payants et de certaines pratiques qui vise à fidéliser les patients telle que les cartes de fidélité.